



MRC de Bellechasse

Service de la Gestion des Matières Résiduelles

INFORMATION SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

RDD et Écocentres

Armagh, mercredi, 17 mai 2017

Le Service GMR de la MRC de Bellechasse souhaite rappeler à tous les citoyen(ne)s l'importance d'une bonne gestion des RDD et de l'utilité des écocentres municipaux.

Les **Résidus Domestiques Dangereux (RDD)**, sont des matières résiduelles qui sont moins bien connues que les ordures ménagères ou les matières recyclables. Comme le nom l'indique, ce sont des matières que l'on retrouve **à la maison**, souvent sous forme de produits que l'on achète régulièrement, mais qui ont certaines propriétés qui les rendent dangereuses. Les **produits nettoyeurs** et les **produits d'entretien mécanique** sont souvent des RDD.



Les RDD sont **dangereux pour la santé humaine**. Ce sont des produits qui sont parfois **toxiques, inflammables ou même explosifs**. De plus, ils représentent un risque très grand pour l'environnement. La plupart des RDD, s'ils ne sont pas gérés correctement, ont un **impact considérable sur les milieux naturels**, la faune et la flore où ils se retrouvent.

C'est pourquoi il est important de **ne pas mettre ces RDD dans le bac de recyclage** ou dans aucune autre collecte. Les employés des centres de tri doivent manipuler ces produits dangereux lorsque vous les mettez dans votre bac.

L'**écocentre** est l'endroit où il faut se débarrasser de ses RDD. Aussi connu sous le nom de « déchetterie », les écocentres sont des centres de **services de proximité pour les citoyens**. Chaque municipalité de la MRC de Bellechasse possède un écocentre. Ils sont ouverts environ du mois **d'avril au mois de novembre** de chaque année. Les écocentres sont des lieux de transition où les matières peuvent être triées et manipulées de manière sécuritaire afin de les rediriger vers l'avenue de valorisation adéquate. Dans le cas des RDD, des services spéciaux sont prévus afin de conserver les matières dans les contenants appropriés à leur transport.

Beaucoup d'autres services sont offerts dans les écocentres. Chaque municipalité détermine les services qui sont offerts dans les écocentres. Il est donc important de **consulter sa municipalité** afin de savoir quelles sont les matières acceptées et les heures d'ouverture de votre écocentre.

La plupart des écocentres acceptent les **batteries, les huiles, les peintures, le bois, le métal, les encombrants hors d'usage ainsi que les résidus de construction**. Il est parfois possible d'apporter à votre écocentre des ampoules au mercure, incluant les tubes fluorescents et des appareils électroniques.

50, 1^{er} rang Nord-Est, Armagh, Qc – G0R 1A0
TEL. : (418) 466-2495 FAX : (418) 466-3073 garage.mrc@globetrotter.net
<http://www.mrcbellechasse.qc.ca/mrc/page4.html>



MRC de Bellechasse

Service de la Gestion des Matières Résiduelles

Il est également possible de prendre contact avec la **Ressourcerie Bellechasse** qui accepte les tubes fluorescents, les batteries, les meubles, électroménagers, textiles, bibelots et jouets pour enfant.

SOURCE :

Vincent Beaudoin

Chargé de projet en sensibilisation GMR

Service de la Gestion des Matières résiduelles de la MRC de Bellechasse

vbeaudoin@mrcbellechasse.qc.ca

418-466-2495 poste 202

50, 1^{er} rang Nord-Est, Armagh, Qc – G0R 1A0

TEL. : (418) 466-2495 FAX : (418) 466-3073 garage.mrc@globetrotter.net

<http://www.mrcbellechasse.qc.ca/mrc/page4.html>